



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Département de Saône et Loire

SÉANCE DU : 08 Juin 2017	Nombre de délégués :	
N° 2017-019	En exercice :	50
Convocation du : 29 Mai 2017	Présents ou représentés :	38
Affichage du : 09 Juin 2017	Absents :	4

Objet de la délibération : Convention FREDON 2017

L'an deux mille dix-sept et le huit du mois de juin à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du conseil de la Mairie de Ciry le Noble, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président et délégué titulaire de la commune de Blanzy.

Étaient Présents, représentant les communes de :

Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (délégué suppléant)
LES BIZOTS (CCM)	M Thierry MARMORAT M Jean Paul LUARD	X	X		
BLANZY (CCM)	M Jean Marc FRIZOT M André PAPILLON	X X			
CIRY LE NOBLE (CCM)	M Pascal SCHIAVONE M Jean François RIZET	X X			
DIGOIN	M Yves BAYON Mme Marie-Agnès FORGEAT	X X			
GÉNELARD (CCM)	M Marcel MARTIN M Pierre-Yves DUMAS			X X	
MARIGNY (CCM)	Mme Paulette ACKERMANN M François MARCHAND	X			M Bernard MORIN
MONTCEAU LES MINES (CCM)	M Michel FURNO Mme Catherine PIGUET	X	X		
MONTCENIS (CCM)	M André PRUDHON M Jean-Luc GISCLON		X X		M Michel BALAGUER
MONTCHANIN (CCM)	M Joël DUBAND M Daniel LAUREAU	X	X		
OUDRY (CCC)	M Pascal LOPES DE LIMA M Jean Paul LAUPIN	X X			
PALINGES (CCC)	M Bruno PICHARD M Jean Louis TRAMOY	X X			
PARAY LE MONIAL	M André ACCARY M Gilles PERRETTE	X	X		Pouvoir à Gilles PERRETTE
PERRECY LES FORGES (CCM)	M Cyril DUTARTRE M Guillaume JACOB	X		X	M Christophe DESCHAMPS
POUILLOUX (CCM)	M SOROKA Christian M Jean Paul MAZILLE	X	X		M Jimmy BOUDRY
SAINT AUBIN EN CHAROLLAIS (CCC)	M Pascal MOREAU M Jean Paul BRÉTIGNY	X X			
SAINT BERAÏN SOUS SANVIGNES (CCM)	M Jean-Paul GUILLEMIN M Bernard VILLETTE	X	X		
SAINT EUSÈBE (CCM)	M Alain BALLOT M Henri CHECKO		X X		
SAINT LAURENT D'ANDENAY (CCM)	M Rémy CAPA M Gilles TOUILLON		X X		M Bernard DUTREMBLE
SAINT LEGER LES PARAY	M Laurent BOURGEON M Alain MATRAS	X	X		M Eric BOURDAIS
SAINT VALLIER (CCM)	Mme Danielle LUCIEN M Denis BEAUDOT	X		X	
SAINT VINCENT BRAGNY (CCC)	M Sébastien DESCHAMPS M Jean Marc PESSIN	X	X		
SANVIGNES LES MINES (CCM)	M Guy BOGUET M Jean Claude LAGRANGE	X	X		M Frédéric CANE
TORCY (CCM)	Mme Sylvie LECOEUR M René LEBEAU	X	X		Pouvoir à M Jean-Paul LUARD
VITRY EN CHAROLLAIS	M Daniel THERVILLE M Jean Yves GRILLET	X X			
VOLESVRES	M David PIERRE M Claude DUCROUX	X X			

Secrétaire de séance : M Guillaume JACOB

.../...

Pour rappel, le syndicat organise la lutte contre le ragondin, espèce nuisible, depuis plusieurs années. Le Syndicat a instauré une prime de 2 € par queue de ragondin pris – répondant ainsi à un besoin évident sur le bassin versant.

Le Syndicat ne pouvant réceptionner les queues de ragondins dans ses locaux, cette mission a été confiée à la FREDON, organisme régional de lutte contre les nuisibles. Le montant de l'opération se compose de deux parties (fixe et variable) :

- Partie fixe :

Gestion-animation-communication: jusqu'à 3 800 € non soumis à la TVA

- Partie Variable :

Indemnisation des ragondins détruits : 2 € par prise prouvée

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise le président à signer la convention avec la FREDON pour l'année 2017.

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



Certifié exécutoire pour avoir été reçu

à la sous-préfecture le : **12 juin 2017**

Publication le : **12 juin 2017**

A Montceau-les-Mines le : **12 juin 2017**

Le Président,

